

**EXTRAIT DE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-deux, le treize avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de GABIAN (Hérault) régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de la salle du Conseil Municipal, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur BOUTES Francis - Maire de GABIAN.

**Présents** : BERTHOMIEU M. - DE BARROS C. - FOREZ D. - GALZY I. - ISARN P. - LABROUSSE M. - LAVIT F. - LOPEZ Ch. - PAILLES S. - ROUSSET A.

**Absent** : BOUDET A.

**Procuration** : GROUSSET E. à FOREZ D. / SOULIE Ch. à BOUTES F.

**Secrétaire de séance** : LABROUSSE M.

**14/2022 - Attribution de subventions aux associations Gabianaises et diverses**

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'allouer comme chaque année, des subventions aux associations gabianaises et aux organismes divers pour l'année 2022, à savoir :

<b>ASSOCIATIONS GABIANAISES</b>	<b>MONTANTS</b>
Association des parents d'élèves	500.00 €
Boule du Peyrou	600.00 €
Cercle Occitan	400.00 €
Chasseurs de sanglier	500.00 €
OCCE	4 000.00 €
Donneur de sang	450.00 €
Syndicat de chasse	600.00 €
Foyer rural	3 500.00 €
FNACA	400.00 €
Tennis et badminton	350.00 €
L'amicale des potes âgés	3 100.00 €
Les Chats errants de Gabian	350.00 €
<b>ASSOCIATIONS DIVERSES</b>	
Amicale Sapeur Pompiers de Magalas	250.00 €
Association des maires de France	171.00 €
Association des maires de l'Hérault	159.96 €
Association des maires ruraux	90.00 €
Association « pierres sèches »	200.00 €
CAUE	113.00 €

Il demande au Conseil de bien vouloir donner son avis.

**Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents**

**AUTORISE** Monsieur le Maire à allouer aux associations gabianaises et aux organismes divers, les subventions représentées dans le tableau ci-dessus.

**DIT** que les sommes seront inscrites au budget 2022 de la commune.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

  
Le Maire - BOUTES F.  
